

Séance du 21 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un mars à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Edith LORIGGIOLA,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
12	8	10
		Pour : 10
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BEAUSOLEIL Didier, M. CAPDEVILA Jean-Jacques, Mme GAUBE TEALDI Véronique, Mme GRALL Josiane, M. LALANDE Claude, Mme LORIGGIOLA Edith, Mme MAJEAU Marie-Hélène, Mme MAJESTE Martine

Procurat ion(s) :

Mme DALCHE Shirley donne pouvoir à Mme GRALL Josiane, Mme DOMENGIE Elisabeth donne pouvoir à Mme MAJEAU Marie-Hélène

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
15 mars 2019

Etai(en)t excusé(s) :

M. BORDES David, Mme DALCHE Shirley, Mme DOMENGIE Elisabeth

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme MAJESTE Martine, Mme GRALL Josiane. Mme MAJEAU Marie-Hélène

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

Madame le Premier Adjoint, expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Madame le Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Madame le Premier Adjoint, le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Vu le Compte de Gestion 2018,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2018 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ESCASSEFORT

le Premier Adjoint au Maire, LORIGGIOLA Edith

